

POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

REMISE DU LABEL « ENS » DU SITE DU PRÉ DE CHARVET À CUISERY

PROPRIÉTÉ ET GESTION DU CONSERVATOIRES
DES ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE
(CENB)

MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

LA LABÉLISATION « ENS71 » DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Dans le cadre du Plan Environnement 2020-2030 adopté par délibération de l'Assemblée départementale le 18 juin 2020, le Département de Saône-et-Loire s'est fixé des ambitions en matière de biodiversité, qui se formalisent à travers un Plan nature dont l'objectif principal est le renforcement du maillage vert du territoire Saône-et-Loirien, à travers la plantation de 600 000 arbres et la protection des espaces remarquables.

Le nouveau Schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS), adopté par l'Assemblée départementale du 18 juin 2020 développe ces objectifs : il vise en effet à maintenir et développer la démarche départementale de préservation des espaces naturels et à diversifier son offre de découverte auprès du public.

Dans ce cadre, il s'agit d'encourager les porteurs de projets à valoriser, développer et aménager de nouveaux sites de qualité, en complément des sites départementaux déjà labellisés « ENS 71 ».

Cette orientation a pour ambition à la fois de contribuer à l'émergence de projets qualitatifs de valorisation de sites naturels en Saône-et-Loire mais aussi d'impulser une dynamique de restauration, d'aménagement et de gestion des espaces patrimoniaux correspondants en s'appuyant sur une appropriation locale.

L'objectif est également, en adéquation avec le volet nature du Plan environnement 71, d'accroître le nombre d'ENS et de couvrir, à travers le réseau ainsi constitué, l'ensemble des types de milieux remarquables représentés en Saône-et-Loire.

Il est donc possible, pour un propriétaire de site naturel - collectivité ou association - de déposer auprès du Département une candidature pour obtenir le label « ENS 71 », qui, après examen, pourra être attribué suite à la signature d'une convention de labellisation. Cette convention entre le Département et le propriétaire mentionne notamment les modalités de gestion prévues, les modalités d'accueil du public, ainsi que les engagements réciproques du propriétaire du site et du Département. Parmi ces engagements, le propriétaire se doit d'élaborer un plan de gestion sur la base d'un état des lieux scientifique.

Afin de soutenir ces projets, une aide financière via les appels à projets départementaux « territoire » annuels peut être attribuée pour soutenir les collectivités propriétaires dans :

- ➔ l'acquisition de parcelles,
- ➔ l'élaboration d'un plan de gestion,
- ➔ les travaux d'équipement pour la valorisation du site et les travaux de restauration des milieux naturels, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion.

Les différents travaux suscités ne peuvent prétendre à l'attribution d'une aide départementale qu'à la condition de l'obtention préalable du label « ENS 71 ». Celle-ci fait suite à l'approbation du plan de gestion par le comité de pilotage ENS suivie de la signature de la convention de labellisation correspondante.

Espaces naturels sensibles
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Bienvenue sur l'Espace naturel sensible du Pré de Charvet à Cuisery

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

Le Pré de Charvet
Le site du Pré de Charvet, situé près de la Seille, est traversé par un bief qui rejoint la rivière. Composé de prairies inondables, cet espace naturel est profondément lié à l'eau et offre un refuge, un habitat et un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces. Bordé par le site Natura 2000 « Basse Vallée de la Seille », il est aussi protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope concernant la vallée de la Seille entre Branges et Cuisery. Les richesses du Pré de Charvet se découvrent par le cheminement pédagogique empruntant une partie du sentier pédestre communal « de la Seille au tacot ». Restez curieux !

La Seille
La Seille, qui prend sa source dans le Jura, se jette dans la Saône à La Truchère, après un parcours d'environ 100 kilomètres. Sa basse vallée, caractérisée par un débit lent et de vastes zones d'expansion des crues, abrite des milieux naturels humides précieux et fragiles, tels que des prairies inondables et des bords de rivière avec une végétation diversifiée, notamment des roselières. Cet écosystème accueille de nombreuses espèces protégées, dont plusieurs oiseaux migrateurs qui y trouvent un refuge pour se reproduire ou se reposer pendant leur migration.

À proximité
LE CENTRE EDEN (500 M)
Ce site culturel du Département de Saône-et-Loire, situé à Cuisery, accueille toute l'année un public scolaire et familial dans un cadre naturel propice à l'éveil scientifique et environnemental. Le Centre Eden propose également différentes expositions passionnantes, événements, escapades nature...
Plus d'infos sur centre-eden71.fr

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE-RATHELLE (6 KM)
Cet espace protégé de 94 hectares est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et reconnu pour sa diversité écologique exceptionnelle. Il inclut des dunes de sable, une tourbière boisée, un étang marécageux et des forêts, abritant une faune et une flore rares.

VOUS ÊTES ICI

LE COUVRE DES MARAIS
Ce papillon très rare vit dans les prairies humides où il trouve ses plantes hôtes, composées de différentes espèces d'osilles sauvages. Son vol, près du sol, le rend difficile à repérer.

CE COUVRE DES MARAIS
Cet oiseau au long bec courbe et au cri d'alarme caractéristique (un « coucou ») vit dans les prairies. Il est particulièrement sensible au dérangement.

NIVEAU D'ÉTÉ
Ces plantes très fragiles fleurissent au printemps (souvent en juin) et ne fleurissent que sur des sols frais, où elles développent de petites fleurs blanches en forme de clochettes.

SENTIER PÉDESTRE "DE LA SEILLE AU TACOT"

PERMETTRE DU SITE

50 M

NOTRE CONTRIBUTION
En adoptant des comportements respectueux sur le site, vous contribuez activement à la préservation de la biodiversité locale et à la gestion de cet écosystème exceptionnel.

DÉCOUVREZ LES AUTRES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE SAÔNE-ET-LOIRE
PLUS D'INFOS SUR CE SAÔNE-ET-LOIRE
CEN SAÔNE-ET-LOIRE

15 17 18 112

LES ENS DÉPARTEMENTAUX ET LES SITES LABÉLISÉS

• **Le Département compte 6 ENS départementaux dotés d'un parcours de découvertes et ouvert librement au public :**

- ➡ Le Marais de Montceaux l'Etoile,
- ➡ L'Etang de Pontoux
- ➡ La Lande de Nancelle à la Roche-Vineuse
- ➡ Le Marais de Massilly
- ➡ L'ENS d'Azé, du toit des grottes à la Mouge
- ➡ La Retenue d'eau du Pont du Roi à Saint Emiland.

• **2 sites appartenant à des collectivités ont été labélisés « ENS 71 » :**

- ➡ L'Île du Château de Verdun-sur-le-Doubs (remise du label le 22/05/2023)
- ➡ Le Petit Fleury à Bourbon-Lancy (remise de label le 02/07/2024)

Le site du Pré de Charvet est le 3ème « site labélisé ENS71 » par le Département de Saône-et-Loire. Il présente la particularité d'être le premier site labélisé ENS 71 propriété d'une association : le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne.



LE CENB, PARTENAIRE DE LONGUE DATE DU DÉPARTEMENT

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) est une association de préservation des milieux naturels, créée en 1986 et déclarée d'intérêt général. Acteur sur les quatre départements bourguignons, il protège, restaure et gère actuellement plus de 210 sites naturels, soit environ 6 300 hectares, en partenariat avec les acteurs locaux (dont 50 sites en Saône-et-Loire - soit une surface de 1 000 ha, tels que la Réserve naturelle nationale de la Truchère-Ratenelle (RNNTR) et, à titre non exhaustif, les pelouses du Mont Avril (Moroges), les Rochers du carnaval (Uchon), l'étang Bailly (Pierre-de-Bresse), les Prés de Ménetreuil, la Forêt de Montmain (Autun) et la Gravière de Marcigny.

Certains de ces espaces naturels sont des supports pour sensibiliser petits et grands à notre biodiversité régionale grâce à des animations et des aménagements de découverte. Le CENB propose 7 sentiers de découverte aménagés en Saône-et-Loire, qui sont fréquentés par près de 40 000 visiteurs par an.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne porte également des programmes de préservation de grands types de milieux naturels (pelouses et landes, forêts, milieux humides...) à l'échelle de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, et accompagne les différents acteurs dans les territoires, collectivités, entreprises, associations, dans la mise en œuvre de leur politique en faveur de la biodiversité. C'est le cas avec le Département de Saône-et-Loire dans sa politique liée aux Espaces Naturels Sensibles.

Le CENB a en effet accompagné le Département de Saône-et-Loire dans l'élaboration du Schéma départemental relatifs aux espaces naturels Sensibles SDENS 71 adopté en Assemblée départementale le 18 juin 2020. Il est un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre de ce dernier, tout comme dans la réalisation des objectifs du volet Biodiversité du Plan Environnement 71, également adopté lors de la même Assemblée départementale.

Le Département participe financièrement depuis 1994 au fonctionnement du CENB et a approuvé, lors de l'assemblée départementale du 6 juin 2025, une convention annuelle 2025 (inscrite dans le cadre d'un partenariat pluriannuel) et a approuvé la labélisation « ENS71 » du site du Pré de Charvet.

N'étant pas une collectivité, le CENB ne peut déposer de dossier au titre de l'Appel à projets départemental. Ainsi, les modalités de soutien au CENB pour la labélisation ENS 71 du site du Pré de Charvet ont été prévues dans le cadre de la subvention annuelle à l'association.

COÛT DU PROJET

Depuis 2024, dans le cadre de son partenariat avec le CENB, le Département a soutenu financièrement à hauteur de **14 000 €** cette association afin :

- ➡ d'accompagner la Collectivité dans sa prospective de labélisation de site « ENS71 »,
- ➡ d'évaluer le plan de gestion des Prairies de Bresse dont fait partie le Pré de Charvet,
- ➡ de réaliser une animation grand public sur site,
- ➡ de concerter les différents partenaires et élus locaux dans la gestion et la valorisation du site,
- ➡ de concevoir et poser un panneau d'accueil à l'entrée du site.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr